

**LES RENDEZ-VOUS DE LA SOLIDARITÉ 2009,
DES CONSULTATIONS :**

- sur invitation seulement;
- pour répondre à des questions orientées et « discuter » d'un plan déjà déterminé d'avance;
- qui excluent les personnes en situation de pauvreté...

**VERS UN DEUXIÈME PLAN D'ACTION
GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE LUTTE À
LA PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE :**

- qui évacue toute notion de respect des droits fondamentaux des personnes;
- qui ne s'attaque pas aux causes structurelles de la pauvreté;
- qui désengage l'État ...

**100 000 signatures
ignorées le 14 mai 2009
et des revendications qui
ne sont pas prises en
considération...**

POURQUOI!?!?



Je vous
écoute...



LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Doit se faire par les actions suivantes :

- La fin des catégories à l'aide sociale;
- Un rehaussement significatif des prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent les besoins essentiels;
- Éviter les mesures coercitives de réinsertion;
- La fin du détournement des pensions alimentaires;
- Le financement d'un plan de développement du logement social à la hauteur des besoins et l'implantation d'un système de contrôle des loyers;
- Un rehaussement du salaire minimum et l'amélioration des normes du travail;
- L'accès pour toutEs les citoyenNEs, sans discrimination, à des services publics universels de qualité et sans augmentation de tarif de ces services;
- S'assurer de la participation des personnes en situation de pauvreté aux processus les concernant;
- Une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité des étudiantEs et des jeunes adultes.

**PARCE QUE LA LUTTE À LA PAUVRETÉ
PASSE PAR LE RESPECT DES DROITS
FONDAMENTAUX DES PERSONNES**



Association des groupes d'éducation populaire autonome
Centre-du-Québec
40, rue Alice, Victoriaville

Pour plus d'infos sur le
dossier : www.pauvrete.qc.ca

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Doit se faire par les actions suivantes :

- La fin des catégories à l'aide sociale;
- Un rehaussement significatif des prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent les besoins essentiels;
- Éviter les mesures coercitives de réinsertion;
- La fin du détournement des pensions alimentaires;
- Le financement d'un plan de développement du logement social à la hauteur des besoins et l'implantation d'un système de contrôle des loyers;
- Un rehaussement du salaire minimum et l'amélioration des normes du travail;
- L'accès pour toutEs les citoyenNEs, sans discrimination, à des services publics universels de qualité et sans augmentation de tarif de ces services;
- S'assurer de la participation des personnes en situation de pauvreté aux processus les concernant;
- Une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité des étudiantEs et des jeunes adultes.

**PARCE QUE LA LUTTE À LA PAUVRETÉ
PASSE PAR LE RESPECT DES DROITS
FONDAMENTAUX DES PERSONNES**



Association des groupes d'éducation populaire autonome
Centre-du-Québec
40, rue Alice, Victoriaville

Pour plus d'infos sur le
dossier : www.pauvrete.qc.ca